

- [Réglementation](#)
- [Vie quotidienne](#)

[RSS](#)

Votre recherche

[Commenter](#) [Partager](#)

« Nous voulons progresser sur qualité des projets dans les Ecoterritoires »

[Marché](#) | [Aucune réaction](#)

par Baptiste Roux Dit Riche | Cleantech Republic | 27.07.09



Lancé en décembre 2008, le label [Ecoterritoires](#) regroupe sept localités françaises souhaitant favoriser l'implantation sur leur périmètre d'entreprises du monde vert. En attendant une rentrée riche en projets, Isabelle Parisot, coordinatrice du label Ecoterritoires pour [Regional Partner](#) dresse pour Cleantech Republic un premier bilan du dispositif.

Cleantech Republic : Quel bilan tirez-vous des débuts du label Ecoterritoires ?

Isabelle Parisot : Au départ, c'était un dispositif test pour approcher et accompagner des éco-entreprises vers une implantation dans les territoires membres. Nous avons fait une première réunion bilan dès mars avec l'ensemble des représentants. Puis nous avons enchaîné avec une présence sur le salon Intersolar en mai à Munich et au Sirem à Paris. Aujourd'hui, nous avons identifié 84 projets qui pourraient s'implanter dans les territoires du label. Traditionnellement, 70% des projets d'entreprises se réalisent dans les régions leaders (Ile-de-France, Rhone-Alpes...), les sept Ecoterritoires proposent donc une alternative intéressante aux entrepreneurs.

Pourtant, vous n'avez enregistré qu'une seule implantation d'entreprise depuis le lancement ? [1]

C'est vrai, cela dit, il faut savoir qu'en moyenne 40% des projets se concrétisent sous deux ans. Or nous n'en sommes même pas encore à un an d'existence du label. Sur les dix prochains mois nous estimons qu'entre 100 et 150 projets devraient émerger sur notre secteur. C'est vraiment énorme dans le contexte actuel. Nous voulons progresser sur la quantité et la qualité des projets d'implantation dans les Ecoterritoires.

L'un des objectifs du réseau est aussi de favoriser la communication entre les territoires...

La philosophie des Ecoterritoires c'est en effet de s'associer ensemble pour améliorer la qualité de l'offre aux entreprises. Par exemple, lorsque Somme - Picardie Maritime rencontre un représentant local

de l'Ademe au sujet des dispositifs d'appui ENR, ce territoire va faire remonter les informations vers les autres. Nous sommes dans une spirale vertueuse. D'ailleurs, nous allons renforcer ce rôle d'animation en organisant des réunions techniques régulières avec tous les membres. Il est important que les territoires voient concrètement comment s'organiser.

Travaillez-vous à un élargissement du label ?

Oui, car il y a des zones où nous ne sommes pas présents et cela constitue un vrai manque. Je pense notamment à la région PACA, à l'Aquitaine ou au centre de la France. Cela dit, nous souhaitons volontairement rester dans une logique de réseau et de discussion et cela est impossible à 50 membres. Douze pourrait par exemple être un bon chiffre pour le nombre d'Ecoterritoires.

Quels sont vos rapports avec les pouvoirs publics ?

Dans les faits, très limités. Après, il est vrai que nous ne les avons pas forcément démarché. Pour l'instant, notre travail était vraiment axé sur les entreprises. Mais désormais cela devient nécessaire pour notre label de se rapprocher du monde institutionnel afin de bénéficier d'un appui technique aux implantations. Cela pourrait aussi être un atout précieux pour la détection d'entreprises.

Et aussi une source de financement pour les implantations...

Oui, mais pour nous ce n'est pas le nerf de la guerre. Disons que c'est un petit plus. Car une entreprise se localisera toujours en fonction de sa perspective marché. Les subventions vont jouer un rôle marginal dans son choix. Si un territoire opposé à la zone de chalandise d'un porteur de projet lui propose 30% d'investissement, il semble peu probable qu'il s'y installe. La vraie valeur ajoutée, cela reste la politique d'accueil.

Comment envisagez-vous l'avenir des Ecoterritoires ?

Sur un plan pratique, nous serons présents sur Batimat et Energaïa. Mais aussi à Pollutec où la Somme - Picardie Maritime va créer un point d'accueil Ecoterritoires sur son propre stand. Plus globalement, nous ferons en fin d'année une évaluation de la seconde phase du dispositif et envisager la suite à donner au label. A priori tous les territoires souhaitent poursuivre l'aventure. Mais on sait qu'on peut pas en rester là. Nous devons donner du contenu à la dynamique de ce label.

[1] [Tout-En-Solaire](#), Bureau d'Etudes Technique et de conseils pour les projets solaires photovoltaïques – Communauté Urbaine de Creusot-Montceau



Les sept Ecoterritoires :

- Aveyron
- Haute Saône
- Ardèche
- Vosges
- Creusot Montceau

- Somme - Picardie Maritime
- Vendée

Financement : Coordonné par Regional Partners, le label Ecoterritoires fonctionne grâce au cofinancement de ses membres. Le plan d'action du dispositif (communication, prospection...) permet de définir une enveloppe globale répartie entre les territoires dans une logique d'équité. Le montant de cette participation reste confidentiel.

<u>Creation de votre société</u>	<u>Devenir franchisé</u>
Créez Votre Societe KBIS en 24 h Immatriculation en ligne au RCS	Les franchises qui recrutent dans votre ville ou près de chez vous

Partagez, réagissez, complétez, polémiquez ! Avec respect...

[RSS \(pour suivre les réactions suscitées par cet article\)](#)

Nom

Email

Site internet

Votre commentaire

Poster



Téléchargez **gratuitement** la synthèse de l'étude

Solaire photovoltaïque en France
Etat des lieux et avenir de la filière

Etude de marché
Avril 2009 - 70 pages

950 €
480 €
offre préférentielle